

# PROJET PÉDAGOGIQUE

*Accueil de Loisirs Bar-sur-Aube*

*Les Petits Baralbins*

**ANNÉE 2022/2023**



## SOMMAIRE

<i>I. Le Projet Educatif</i>	3
<i>II. Le Projet de Direction</i>	4
<i>III. Contexte et données</i>	7
<i>IV. Priorités éducatives</i>	11
<i>V. Fonctionnement pédagogique</i>	12
<i>VI. Participation des enfants</i>	13
<i>VII. La vie quotidienne du centre</i>	14
<i>VIII. L'animation des publics</i>	16
<i>IX. L'animation de l'équipe pédagogique</i>	17
<i>X. L'évaluation du projet</i>	19
<i>XI. Annexes</i>	20

## ***// Le Projet Educatif***

Le Projet éducatif a été élaboré par la mairie de Bar-Sur-Aube qui est l'organisateur et qui se situe Place Carnot 10200 Bar-Sur-Aube. Contact au 03.25.27.04.21.

La municipalité de Bar-sur-Aube a souhaité mettre en place une offre éducative et de loisirs de qualité sur les mercredis et les périodes de vacances scolaires pour les enfants scolarisés de 3 à 13 ans.

### **La municipalité souhaite ainsi via son accueil de loisirs :**

- Développer des activités intergénérationnelles : rencontrer et échanger avec les personnes âgées, faire des actions citoyennes ou encore faire un projet intergénérationnel et avec les associations locales.
- Faire découvrir aux enfants le territoire où ils grandissent : valoriser le patrimoine local comme par exemple la colline Sainte Germaine, le parc de la gravière etc ...
- Faire participer les enfants à la vie de leur commune et à ses temps forts et dynamiser la vie locale : favoriser et faciliter l'émergence de projets communs et renforcer les projets et événements existants.
- Enrichir et diversifier l'offre d'activités avec l'intervention de structures municipales, associatives, artistiques, culturelles et sportives : tisser des liens avec les structures municipales ou associatives présentes sur le territoire comme, par exemple, la médiathèque Albert Gabriel, le complexe sportif, le conservatoire de musique ou encore la monde associatif baralbin.

Ceci afin de permettre aux jeunes de milieux différents, de participer à des activités individuelles et collectives, adaptées à leur âge, à leurs intérêts et à leurs besoins.

## II/ *Projet de Direction*

L'action éducative c'est de favoriser l'autonomie, d'accueillir tous les enfants, apprendre le partage, le vivre ensemble. On peut mettre l'éducation en place au travers d'activités manuelles, sportives, culturelles et artistiques. Il est primordial que l'action éducative soit au centre du projet dans un accueil de loisirs pour apprendre des valeurs aux enfants.

Un accueil de loisirs c'est un lieu où les enfants et les jeunes peuvent s'épanouir, apprendre la vie en collectivité, devenir autonomes, être responsables, grandir et développer leur imaginaire. C'est aussi un moment de convivialité avec les familles, où l'on sollicite aussi régulièrement les parents à certaines activités avec leurs enfants : invitation au spectacle de fin de centre, goûters, repas, accompagnement aux sorties pédagogiques, aide à l'élaboration sur différents projets.

### **Les missions de l'équipe pédagogique :**

#### *Le directeur doit :*

- Être garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Gérer les relations avec son équipe pédagogique, les familles, les enfants, les jeunes et les différents partenaires.
- Être garant du bon fonctionnement de la structure.
- S'avoir s'adapter à toute situation et savoir se remettre en question.
- Avoir un vocabulaire respectueux vis-à-vis de l'enfant et de l'équipe pédagogique ainsi que vers les familles et ceci en toutes circonstances.
- Être sur le terrain et encadrer quand le nombre d'enfants, d'activités et de groupes le nécessite.
- Avoir un rôle de formateur des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

#### *Le directeur adjoint doit :*

- Seconder le directeur de l'ALSH sur l'organisation générale.
- Imaginer et animer des projets et des activités auprès d'enfants dans le cadre des projets pédagogiques de l'ALSH.
- Remplacer le directeur pendant ses congés annuels ou ses jours d'absence.
- Assurer un rôle de référent auprès des enfants, des familles et de l'équipe d'animation de l'ALSH.
- Veiller à la mise en place et au suivi du projet pédagogique (accueil et relations avec les publics, animation d'activités).
- Savoir se remettre en question.
- Encadrer des activités avec les mêmes prérogatives qu'un animateur.

### *L'animateur doit :*

- Être garant de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- Être à l'écoute des enfants, des parents et de l'équipe pédagogique.
- Participer aux réunions.
- Nettoyer et désinfecter le matériel pédagogique ainsi que sa salle d'activité.
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir s'adapter à toute situation.
- Avoir un vocabulaire respectueux vis-à-vis de l'enfant et de l'équipe pédagogique ainsi que vers les familles ceci en toutes circonstances.
- Respecter le rythme de l'enfant et veiller à l'intégration de chaque enfant.
- Prendre en compte l'opinion des enfants.
- Savoir se remettre en question.

### *La personne de cantine/restauration doit :*

- Dresser les tables.
- Préparer les repas (remise en température...).
- Être responsable du rangement et du nettoyage de la salle de restauration.
- Être garante de la sécurité physique et affective des enfants, du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- S'engager à respecter le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

## **Les relations**

L'équipe pédagogique considère que la qualité des relations entre les différents acteurs est primordiale afin que tout se déroule dans les meilleures conditions qui soient.

### *Enfants/enfants :*

L'équipe d'encadrement souhaite que les relations entre les enfants soient fondées sur la bonne entente, l'entraide, le respect mutuel, la camaraderie et l'amitié.

### *Animateurs/enfants :*

Les animateurs sont les référents, les points de repère des enfants : c'est à eux que ces derniers doivent pouvoir s'adresser. Les animateurs sont à l'écoute des enfants. A ce titre, ils appliquent à eux-mêmes ce qu'ils demandent aux enfants. Ils assurent la sécurité, physique, morale et affective de chaque enfant. Ils développent avec les enfants un climat de confiance et de compréhension.

### *Animateurs/parents :*

L'animateur s'entretient avec les parents à leur demande sur la journée de leur enfant. L'animateur doit savoir répondre à des demandes d'organisation ou savoir orienter vers les personnes concernées. Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

### *La direction/animateurs :*

Ces relations doivent être fondées sur le respect mutuel des rôles, la confiance, la solidarité, l'entraide, la concertation et l'engagement. En outre, les relations entre les animateurs et l'équipe de direction ne peuvent se fonder que sur une franchise réciproque. Toute autre attitude ne pourrait avoir que des répercussions négatives sur la vie du centre. En tant que formateur, le directeur soutiendra les animateurs stagiaires et leur apportera aide, idées, éléments de solution aux problèmes rencontrés en essayant d'être le plus disponible possible.

### III/ Contexte et données

L'accueil de loisirs se situe au sein du groupe scolaire Maurice Véchin « 1 avenue du Parc à Bar-sur-Aube ».

Nous avons accès au COSEC avec ses différents équipements sportifs, au parc de la gravière, à la colline sainte germaine, à différents terrains de pétanque, ainsi qu'à la médiathèque Albert Gabriel, le conservatoire de musique et au complexe aquatique intercommunal.

Entrée

Bâtiments ACM

Cantine/restauration

Cour privée



#### Les locaux se composent :



Grille d'accueil



Une salle de cantine pour la restauration du midi



Une salle d'activité et d'accueil



Un coin bibliothèque



Un bloc sanitaire/vestiaire enfants

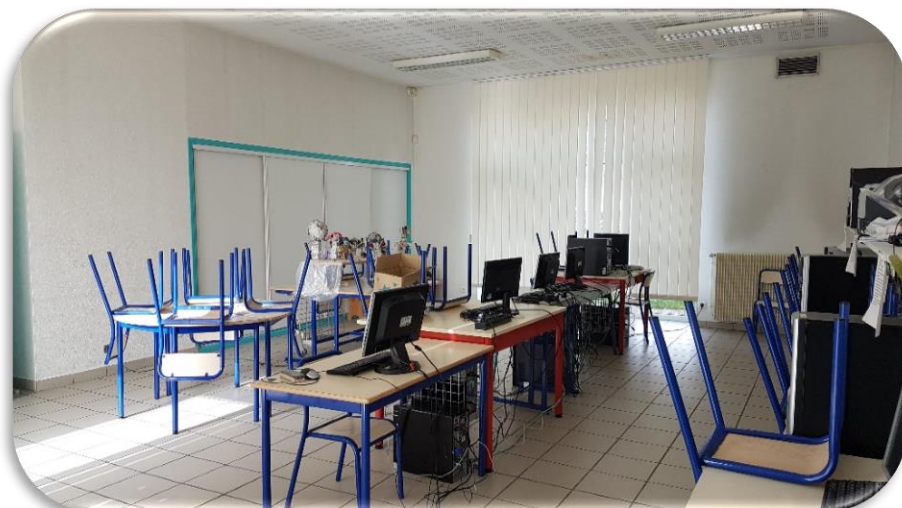


Un bloc sanitaire adultes



Une cour fermée avec un préau





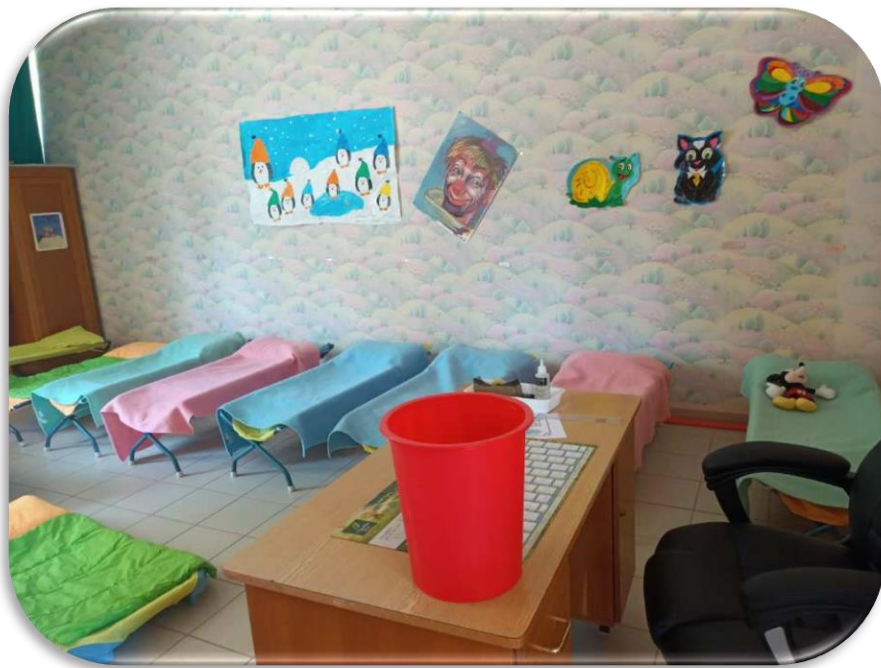
Une salle polyvalente pour les activités manuelles et récréatives



Une espace réunion incluant le bureau de direction



Une salle de sport



Un dortoir, espace repos pour les plus petits

## Tableau de superficies

Espace garderie/Accueil	45 m <sup>2</sup>
Espace Bibliothèque (et travail créatif)	72 m <sup>2</sup>
Espace polyvalent activités artistiques	59 m <sup>2</sup>
Bloc sanitaires enfants	32 m <sup>2</sup>
Vestiaires garçons et filles	16m <sup>2</sup> chacun
Bloc sanitaire adultes	8 m <sup>2</sup>
Cour fermée avec préau	2314 m <sup>2</sup>
Une salle de sport	119 m <sup>2</sup>
Une salle avec bureau de direction et espace réunion animateurs	39 m <sup>2</sup>
Une salle de cantine/restauration	89 m <sup>2</sup>
Un dortoir espace repos	38m <sup>2</sup>

## Les tarifs

Quotient familial	Tarif 1 Journée Avec repas	Tarif 1 Journée Sans repas	Tarif ½ Journée	Tarif ½ Journée avec repas
0 à 800	11.00€	7.00 €	3,50 €	7.50 €
800 à 1100	12.00€	8.00 €	4.00 €	8.00 €
1100 à 1400	13.00€	9.00 €	4.50 €	8.50 €
Plus de 1400	14.00€	10.00 €	5.00 €	9.00 €

*Réduction de 10% sur le tarif applicable à partir du 2ème enfant*

## Règlement

Les factures sont transmises aux parents en début de mois suivant (la facture de septembre sera remise début octobre).

Le règlement se fait par chèque, chèque vacances, espèces, titre CESU (uniquement pour le temps de garde), par virement ou carte bancaire.

*NB : Pour la période des vacances scolaires l'inscription (et donc la facturation) s'effectuera à la semaine entière prioritairement ou à la journée (minimum 3 jours de présence par semaine) et pour les mercredis les inscriptions s'effectueront avec une facturation à la journée ou à la demi-journée de présence.*

## IV/ Priorités éducatives

**L'objectif principal** est que l'enfant se sente bien, qu'il ait confiance et qu'il trouve sa place au sein du groupe. L'enfant doit être le plus possible acteur de sa vie au centre afin qu'il garde un bon souvenir de ses moments passés.

De plus, nous souhaitons transmettre à l'enfant accueilli un certain nombre de valeurs de savoir-vivre, de savoir-être et améliorer sa motricité et sa coordination au travers des activités auxquelles il pourra participer.

### ◆ Être capable de s'affirmer en tant qu'individu dans la société

- ✓ Impliquer les parents et les familles dans la vie de l'accueil
- ✓ Le respect de soi, des autres et de l'environnement
- ✓ Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap
- ✓ Valoriser le vivre ensemble : susciter l'entraide, amener les plus grand à aider les plus petits sur des jeux, activités...

### ◆ Responsabiliser l'enfant

- ✓ Favoriser l'autonomie des enfants
- ✓ S'épanouir dans un cadre sécurisant
- ✓ Sensibiliser à l'importance de l'hygiène dans la vie quotidienne
- ✓ Susciter la curiosité et développer la créativité

### ◆ Amener l'enfant à découvrir, apprécier et respecter l'environnement dans lequel il évolue

- ✓ Découvrir le milieu dans lequel on vit
- ✓ Mettre en place des activités qui permettent une prise de conscience
- ✓ Favoriser l'accès à la culture, aux arts, à la lecture et aux sports
- ✓ Sensibiliser au respect de l'environnement
- ✓ Favoriser l'imaginaire

Par ailleurs, La mixité des groupes sera assurée avec des contenus et un panel d'activités adaptés à tous.

## V/ Le fonctionnement pédagogique

Le centre de loisirs éducatifs accueille des enfants de 3 à 13 ans de 8h30 à 18h00. Il y a aura deux ou trois groupes selon les effectifs afin de respecter le rythme et les capacités de chacun. Le centre sera ouvert tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires hors jours fériés.

Le centre accueille des enfants en situations de handicap parallèlement il conviendra de réaliser un entretien avec l'organisme et les parents dans les locaux du centre, pour mieux répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Nous pourrons également nous appuyer sur le « Pôle Ressources Handicap » départemental.

La direction et l'organisateur déclinent toute responsabilité de pertes, vols ou dégradations de matériels tels que consoles de jeux, téléphones ou divers objets appartenant aux enfants. Aucune violence ne sera tolérée.

Pour les vacances scolaires, nous avons pour habitude de travailler en majorité avec une équipe permanente et professionnelle qui peut être renforcée selon les besoins par des animateurs/trices occasionnels/elles.

### **L'équipe se compose pour les vacances scolaires de :**

#### La direction :

Benoit BAPTISTE – Directeur CTAPS titulaire au sein de la collectivité

Morgane GUILIANI – Directrice adjointe, Stagiaire BAFD et titulaire au sein de la collectivité

#### Les animateurs :

Charlène MAROT – Animatrice, CAP Petite Enfance


Mattéo ELIA – Animateur, Stagiaire BAFA

#### Agent d'entretien et de restauration :

Cindy MAURY

### **L'équipe se compose pour les mercredis de :**

 Benoit BAPTISTE – Directeur CTAPS titulaire au sein de la collectivité

 Morgane GUILIANI – Directrice adjointe et animatrice, Stagiaire BAFD, Titulaire BAFA et titulaire au sein de la collectivité

 Agent d'entretien et de restauration : Charlène MAROT

## Règlement pour toute l'équipe d'animation :

- Diplômés, en cours de formation ou sans formation, chaque animateur engage sa responsabilité en choisissant d'encadrer des enfants dans un accueil de loisirs. Il s'engage donc à faire vivre des moments de loisirs en assurant la « sécurité » des enfants qui lui ont été confiés.
- Les téléphones portables ne sont pas autorisés à des fins personnelles pendant les heures de travail sauf en cas d'urgence ou dans le cadre de recherche d'activité, musique etc...
- Lors des sorties à l'extérieur, cour ou balades, les animateurs doivent continuer d'animer par des jeux ou autres, nous ne sommes pas une garderie.
- La diffusion de photos des enfants sur les réseaux personnels n'est pas autorisée.
- Il est interdit de fumer dans et autour des locaux, les animateurs fumeurs sont invités à fumer pendant leur temps de pause et à l'extérieur de la structure. Non visible par les enfants.
- Chaque animateur devra avant de partir : avoir rangé et nettoyé sa salle en respectant les consignes sanitaires (désinfections des tables, chaises et matériels pédagogiques utilisés).
- Tout rapprochement physique entre l'équipe pédagogique et les enfants est interdit.
- Les animateurs devront faire des recherches sur les thèmes afin d'approfondir leur savoir et enrichir celui des enfants.

### ***VI/ La participation des enfants***

Les enfants deviennent acteurs de leurs journées. Chaque jour, un forum est mis en place où l'équipe d'animation présente le projet d'animation afin de les faire participer aux choix des activités et de leur permettre de s'exprimer sur leurs idées et leurs souhaits. Les activités proposées aux enfants devront respecter leurs tranches d'âge tout en veillant à ce qu'elles soient adaptées à chacun.

## **VII/ La vie quotidienne de l'accueil**

Le centre de loisirs éducatif est sous la direction de Benoit BAPTISTE en tant que directeur et Morgane GUILIANI en tant qu'adjointe.

L'accueil maximum est de 40 enfants.

### **Le matin**

Les enfants sont accompagnés au centre par leurs parents. L'accueil du matin s'effectue entre 8h30 et 9h et est un moment calme où les enfants peuvent lire des livres, colorier ou encore jouer calmement avec les jeux disponibles.

De 9h à 9h45 a lieu le forum c'est un temps d'échanges entre l'équipe d'animation et les enfants, où sont « sondés » l'humeur et les envies de chacun et un échange a lieu sur les derniers jours.

A 10h les activités de la matinée débutent : sport, activités artistiques ou créatives, activités culturelles, activités manuelles...etc

A midi c'est le départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine. Les autres enfants se rassemblent pour se laver les mains et vont déjeuner dans la salle de cantine.

### **Le midi**

La cantine se situe dans le même espace que l'accueil de loisirs. Les animateurs s'occupent des enfants durant le repas.

Une fois le repas terminé, les enfants peuvent aller jouer, jeux collectifs ou temps libre selon leurs envies.

### **L'après-midi**

De 13h30 à 14h30 commence l'arrivée des enfants, le temps calme et le temps de sieste pour les petits.

A 14h30 les activités de l'après-midi commencent sur le même principe que le matin et jusqu'à 16h30.

Le goûter est pris entre 16h30 et 17h selon la fin des activités.

De 17h à 18h a lieu un temps de forum et un temps libre surveillé.

A partir de 17h15 jusqu'à 18h les enfants repartent avec leurs parents.

## Une Journée Type dans l'accueil de loisirs :

<b>Horaires</b>	<b>Vie quotidienne</b>
<i>8h30-9h</i>	<i>Accueil des enfants</i>
<i>9h-9h45</i>	<i>Forum</i>
<i>9h45-11h45</i>	<i>Activités</i>
<i>11h45-12h</i>	<i>Temps calme</i>
<i>12h-12h15</i>	<i>Départ des externes</i>
<i>12h15-13h30</i>	<i>Repas</i>
<i>13h30-14h30</i>	<i>Temps calme/sieste</i>
<i>14h30-16h30</i>	<i>Activités</i>
<i>16h30-17h00</i>	<i>Goûter</i>
<i>17h00-17h30</i>	<i>Forum et Temps libres</i>
<i>17h30-18h</i>	<i>Départ des enfants</i>

## Hygiène

Le suivi sanitaire sera effectué par l'équipe de direction titulaire du PSC1 qui veillera au respect des conditions suivantes :

- S'assurer pour chaque mineur des renseignements médicaux sur les fiches sanitaires remplies par les parents tels que les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale
- Informer toute l'équipe d'une complication chez un enfant (PAI, allergies, asthme, régime sans porc ou sans viandes...)
- Identifier les enfants qui doivent suivre un traitement médical et s'assurer de la prise des médicaments
- Tenir à jour les trousse de premiers soins.
- Tenir le registre des soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicaux.
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque le médicament doit être en permanence à la disposition de l'enfant.



## Dispositions Particulières

Les allergies sont affichées dans chaque cuisine mais aussi dans les salles d'activités.

Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : une rencontre des parents a lieu individuellement afin de désigner un adulte référent. Celui-ci aura en charge les repas apportés par les parents, mais aussi la trousse de médicaments et le protocole à suivre en cas de réactions allergiques.

Chaque groupe possède une trousse à pharmacie pour les sorties.

En fin de semaine, les troussees sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie.

Pour les « petits accidents » (pipi, trous, taches...) nous disposons de vêtements de rechange.

## ***VIII/ L'animation des publics***

Au niveau de la communication, il existe plusieurs outils :

- ➔ Presse locale : L'Est Eclair (avant, pendant, après)
- ➔ Plaquettes d'informations, posts sur les réseaux sociaux de la ville dont le Facebook de l'accueil
- ➔ Mailing
- ➔ Flyers distribués dans les écoles
- ➔ Flyers et affiches distribués dans les commerces
- ➔ Résumé de chaque jour alimenté de photos sur le Facebook de l'accueil

## *IX/ L'animation de l'équipe pédagogique*

Le directeur doit veiller au bon fonctionnement de son accueil de loisirs sans hébergement, il est responsable de son équipe ainsi que des enfants qu'il accueille. Il est garant de la sécurité des enfants et de la gestion de son personnel.

Afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions des réunions sont mises en place en début de chaque période de vacances. Elles permettent tout d'abord de mettre en place le planning d'animation, recueils d'idées, préparer des activités, grands jeux et autres projets...mais également de discuter autour du projet pédagogique.

Pour une meilleure cohésion d'équipe, seront organisés deux réunions par semaine, une le mercredi et une le vendredi avec certains temps informels ainsi qu'un petit bilan chaque jour chaque jour.

Les réunions du mercredi seront construites sur plusieurs points :

- Les activités et les sorties sur les jours qui arrivent.
- Un bilan auprès des animateurs afin de connaître leur ressenti personnel sur le centre et de leur intégration dans l'équipe.
- Echanger sur les comportements et attitudes des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Les réunions du vendredi serviront à effectuer un point de situation individuelle, un bilan de la semaine et une projection sur la semaine suivante.

## L'évaluation des animateurs et des stagiaires

Tout d'abord chaque animateur diplômé, stagiaire ou non diplômé doit être évalué.

L'évaluation des stagiaires s'effectuera sur plusieurs semaines et de façon différentes. Les stagiaires seront évalués sur différents points :

- La préparation de l'activité
- La manière de lancer une activité
- La menée d'activité
- La valorisation de l'activité
- Le bilan de l'activité seul et avec les enfants
- Le rapport avec les enfants
- L'accueil des parents
- Le rapport avec l'équipe d'animation.

Pour l'évaluation des stagiaires, sera utilisé une grille d'auto-évaluation à chaque fin de semaine. Par ce procédé, les stagiaires pourront s'auto-évaluer sur leurs points forts et faibles.

Autour d'un entretien, le directeur pourra apporter son analyse personnelle sur ce qu'il aura constaté. Afin de les aider au mieux, des outils peuvent être proposés pour permettre aux stagiaires de s'améliorer. Il en sera de même avec les animateurs diplômés ce qui leur permettra de se remettre en question si des choses ne vont pas et de les aider à surmonter leurs difficultés éventuelles.

## *X/ L'évaluation du projet et de l'accueil*

L'évaluation se fait quotidiennement avec les enfants, les parents et les animateurs :

- La discussion avec les enfants est un très bon moyen d'évaluer les conditions d'accueil et les activités proposées, car les commentaires se font spontanément. (Forum)
- Le ressenti des parents est une autre modalité d'évaluation, ils nous transmettent les impressions de leurs enfants mais aussi leurs réflexions sur les activités.
- Le bilan régulier avec l'équipe pédagogique constitue le troisième volet de cette évaluation : chaque animateur relate ses impressions et décrit le comportement des enfants, rapporte leurs commentaires qui sont des indicateurs intéressants pour notre évaluation

Concernant les animateurs, la réunion bilan du soir permet de faire une auto-évaluation sur leurs compétences.

Cette réunion permettra de recentrer les comportements et les actions de chacun.

L'équipe d'animation aura connaissance du projet pédagogique ce qui permettra la mise en place d'une démarche cohérente.

Les objectifs pédagogiques seront évalués par les animateurs, la direction, les enfants et les familles afin d'avoir une vision et un retour global de l'ensemble des acteurs de l'accueil.

Un questionnaire aux familles afin d'obtenir un retour sur leurs impressions sur le centre et les choses à améliorer.

## XI/ Annexes

### AUTO-EVALUATION (pour les animateurs chaque fin de semaine)

**Nom et prénom de l'animateur :**

	<u>Evaluation personnelle</u>	<u>Avis du directeur</u>
<b>Organisation générale</b> (Préparation des activités, du goûter...)		
<b>Vie quotidienne</b> (Repas, hygiène, nettoyage du centre...)		
<b>Gestion de mon matériel</b> (Liste de courses, utilisation, rangement, armoires ...)		
<b>Les relations entre adultes</b> (Personnels d'entretien, directeur, parents...)		
<b>Le travail en équipe</b> (Relations avec les autres animateurs, projets communs...)		
<b>La sécurité des enfants</b> Physique : (transports, route, centre de loisirs...) Morale Affective		

**Mes points forts en animation :**

**Mes points faibles en animation :**

**Grille bilan hebdomadaire et de fin de séjour (pour l'équipe d'animation en interne) :**

1 : Très satisfaisant                      2 : Satisfaisant                      4 : Insatisfaisant  
 3 : Moyen                                      5 : Très insatisfaisant

	<u>Retour équipe d'animation</u>	<u>Retour direction</u>
<p><b><u>Vie en collectivité</u></b></p> <p><b><i>Œuvrer pour un vivre ensemble harmonieux</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <u>Respect de soi, des autres et de l'environnement</u></li> <li>■ <u>Cohésion du groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, la laïcité, et au respect.</u></li> <li>■ <u>Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap</u></li> <li>■ <u>Développement des rencontres intergénérationnelles et renforcer le lien social</u></li> <li>■ <u>Implication des parents et les familles dans la vie de l'accueil.</u></li> </ul>		
<p><b><u>Responsabilisation de l'enfant et développement.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <u>Acquérir de l'autonomie</u></li> <li>■ <u>S'épanouir dans un cadre sécurisant</u></li> <li>■ <u>Sensibiliser à l'importance de l'hygiène dans la vie quotidienne</u></li> <li>■ <u>Susciter la curiosité et développer la créativité</u></li> <li>■ <u>Permettre à l'enfant d'acquérir sans cesse des connaissances de manière ludique</u></li> <li>■ <u>Sensibiliser au respect de l'environnement</u></li> </ul>		
<p><b><u>Développement des activités qui permettent la découverte de la ville et de son patrimoine culturel.</u></b></p>		
<p><b><u>Accès à la culture, aux arts, à la lecture et aux sports...et diversifier les animations</u></b></p>		
<p><b><u>Cohésion d'équipe et cohésion de groupe</u></b></p>		